



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste de

juriste

taux d'activité 50%

auprès du service de l'administration générale, section chancellerie municipale.

Missions principales

De manière générale, le titulaire aura pour tâches essentielles de :

- analyser des questions juridiques et établir des avis de droit pour tous les secteurs de l'administration;
- seconder les collaborateurs de l'administration pour la rédaction des décisions administratives;
- traiter les recours.

Conditions d'engagement

- Être titulaire d'un master en droit;
- Avoir de l'expérience dans le secteur public, en particulier dans le droit de la construction (souhaité);
- Etre doté des compétences et aptitudes suivantes : discrétion, disponibilité, flexibilité et facilité de rédaction;
- Posséder une très bonne maîtrise des outils informatiques.

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions : de suite.

Domiciliation

Avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion.

Traitement

Selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Philippe Ducrey, chef du service de l'administration générale et secrétaire municipal, au tél. 027 324 11 21.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe «Juriste à 50%» à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 30 janvier 2012.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 10 janvier 2012

L'ADMINISTRATION COMMUNALE